

THE EU NICOTINE USERS SURVEY 2020

Rapport sur les résidents des pays de l'UE

Traduction en français



European Tobacco Harm Reduction Advocates (ETHRA)

Juin 2021

Du 12 octobre au 31 décembre 2020, plus de 37 000 personnes ont répondu à l'enquête en ligne de l'ETHRA sur les utilisateurs de nicotine en Europe. Les partenaires d'ETHRA ont conçu le questionnaire, l'ont traduit en 16 langues et ont analysé les données, le tout sur la base du bénévolat. Pour résumer les résultats, nous présentons dix faits essentiels. Le rapport analyse ensuite plus en détail les résultats des 35 296 participants des 28 pays de l'UE soumis à la directive européenne sur les produits du tabac (TPD).

Le rapport complet en anglais, les données sélectionnées des résidents dans l'UE et de chaque pays, ainsi que plus de 7 000 commentaires de fin de questionnaire de participants seront disponibles sur le site : <https://ethra.co>

EU NICOTINE USERS SURVEY 2020 EN 10 POINTS CLEFS

Plus de 35 000 résidents des 28 pays de l'UE, y compris du Royaume-Uni, ont participé à l'enquête. Chaque participant a pris 11 minutes en moyenne pour remplir le questionnaire. Les 44 questions portaient sur l'utilisation de la nicotine par les consommateurs. Les sujets abordés concernaient notamment le tabagisme et le désir d'arrêter de fumer, l'utilisation du snus, le vapotage et les obstacles à l'arrêt tabagique, notamment liés à la directive TPD et aux réglementations nationales.

La réduction des risques nous aide à arrêter de fumer

1. Les produits de réduction des risques sont une aide massive pour arrêter de fumer. Parmi ceux qui ont fumé dans leur vie, **73,7 % des utilisateurs de snus et 83,5 % des vapoteurs ont arrêté de fumer.**
2. **La réduction des risques est la raison la plus citée pour l'adoption du snus (75 %) et de la vape (93 %),** suivie par l'arrêt du tabac pour 60 % des utilisateurs de snus et plus de 90 % des vapoteurs. La réduction des coûts, les arômes, la disponibilité des produits et, en particulier, la possibilité d'ajuster les produits de vapotage, sont des facteurs importants pour les consommateurs lorsqu'ils adoptent des produits de réduction des risques.
3. Plus de **31 % des fumeurs actuels se disent intéressés d'essayer le snus** s'il était légalisé dans l'UE.

Les taxes sur la vape, l'interdiction des arômes de vape et le manque d'accès sont des obstacles à l'arrêt tabagique

4. Plus de **67 % des fumeurs souhaitent arrêter de fumer.** Cependant, ces fumeurs se heurtent à des obstacles dans leur désir d'être non-fumeurs. Tout d'abord, près d'un quart (24,3 %) des fumeurs de l'UE qui souhaitent arrêter de fumer sont dissuadés par le prix élevé des produits alternatifs à faible risque. Cette proportion atteint 34,5 % dans les 12 pays de l'UE où la

vape était taxée en 2020, et 44,7 % dans les trois pays où la vape est fortement taxée (Finlande, Portugal et Estonie).

5. Les taxes sur les produits de vapotage constituent **un obstacle important pour arrêter de fumer** pour les personnes qui vapotent et fument ("doubles utilisateurs"). La proportion de doubles utilisateurs dans les 12 pays ayant une taxe sur la vape qui sont bloqués par le coût pour passer exclusivement à la vape (28,1 %) est **plus de trois fois supérieure** à celle des doubles utilisateurs des 16 pays sans taxe sur la vape (8,6 %).
6. L'interdiction des arômes de vape, en Finlande et en Estonie, et le monopole d'État sur la vente de vape en Hongrie, rendent plus difficile d'arrêter de fumer. L'une des principales conséquences de cette interdiction est de pousser les consommateurs vers le marché noir, d'autres sources alternatives ou les achats à l'étranger. Dans ces trois pays, seuls 45 % des vapoteurs utilisent une source conventionnelle locale pour se procurer leurs e-liquides, alors qu'ils sont 92,8 % dans les pays sans taxe ni interdiction des arômes de vape.

Les limites imposées par la TPD ont des conséquences indésirables sur la consommation des vapoteurs

7. Par rapport à une vaste enquête en ligne réalisée en 2013¹, avant la mise en œuvre de la TPD actuelle, le volume moyen d'e-liquide utilisé par jour a considérablement **augmenté (elle est passée de 3 ml/jour en 2013 à 10 ml/jour en 2020)** tandis que la concentration en nicotine de ces e-liquides a considérablement **diminué (de 12 mg/ml en 2013 à 5 mg/ml en 2020)**.

Deux tiers (65,9 %) des vapoteurs utilisent des e-liquides dont la concentration en nicotine est inférieure à 6 mg/ml. Cette tendance semble être en grande partie une conséquence de la limite de concentration de nicotine à 20 mg/ml et de la limite de volume à 10 ml imposées par la TPD

¹ Farsalinos, K. E.; Romagna, G.; Tsiapras, D.; Kyrzopoulos, S.; Voudris, V. Characteristics, Perceived Side Effects and Benefits of Electronic Cigarette Use: A Worldwide Survey of More than 19,000 Consumers. *Int. J. Environ. Res. Public Health* 2014, 11, 4356-4373. <https://doi.org/10.3390/ijerph110404356>

pour les flacons d'e-liquide. En raison du phénomène d'autotitrage de la nicotine inhalée, les vapoteurs qui utilisent des e-liquides à faible concentration de nicotine sont susceptibles de compenser en consommant un plus grand volume.

- Si la limite de 20 mg/ml de nicotine était augmentée, **24 % des vapoteurs déclarent qu'ils consommeraient moins d'e-liquides et 30,3 % des personnes qui vapotent et fument pensent qu'elles pourraient arrêter complètement de fumer.**
- Si la limite de 10 ml était abrogée, **87 % des vapoteurs achèteraient des flacons plus grands pour réduire le coût et 89 % afin de réduire les déchets plastiques**, tandis que seulement 35,5 % déclarent qu'ils continueraient probablement à acheter des 'shortfills' et ajouter eux-mêmes la nicotine. Ces limites pourraient être réformées ou abrogées lors de la révision prochaine de la TPD.

Une taxe et/ou une interdiction des arômes de vape dans l'UE alimenteraient les marchés noir et gris

8. L'enquête a également interrogé les participants sur d'autres évolutions possibles des directives européennes. En ce qui concerne la question du coût, une grande partie des vapoteurs ne toléreraient pas ou ne pourraient pas supporter des augmentations de prix. Si un droit d'accise élevé était appliqué au e-liquide dans toute l'UE, **plus de 60 % des utilisateurs chercheraient des sources parallèles non taxées².**
9. Si les arômes de vape étaient interdits, **plus de 71 % des vapoteurs chercheraient des sources alternatives** au marché légal.

² Il est à noter que l'enquête a été réalisée au dernier trimestre 2020, avant l'augmentation de la taxe sur la vape en Italie, l'entrée en vigueur du timbre fiscal sur la vape en Pologne, la suspension de la taxe sur la vape en Estonie et l'annonce de propositions pour une taxe sur la vape ultra élevée en Allemagne.

Les vapoteurs de l'UE veulent accéder à des informations claires et objectives

10. En revanche, une large majorité de vapoteurs est favorable à l'accès public aux bases de données de l'UE sur les produits de la vape, concernant les ingrédients des e-liquides (83 %), les éléments des résistances (66 %) et les caractéristiques des circuits intégrés (56 %). De plus, 74 % trouveraient utile une page d'information sur le vapotage, comme l'a fait la Nouvelle-Zélande³.

³ <https://vapingfacts.health.nz/>

À LA LUMIÈRE DE CES RÉSULTATS, L'ETHRA RECOMMANDE :

La levée de l'interdiction du snus dans l'UE. Le snus a permis aux consommateurs de nicotine suédois d'opter pour la réduction des risques, conduisant à la plus forte baisse des maladies liées au tabagisme de toute l'UE. Le snus a été pleinement reconnu comme un produit à risque réduit par la FDA américaine. Même si seulement une fraction des fumeurs adoptait le snus, cela réduirait le fardeau des maladies liées au tabagisme et des décès prématurés pour des millions d'Européens.

La limitation de la TPD des flacons d'e-liquide à 10 ml doit être abrogée urgemment pour permettre aux vapoteurs d'acheter des e-liquides dans des volumes normaux avec un niveau de nicotine adéquat et permettre à une grande partie d'entre eux de réduire leur consommation d'e-liquide.

La révision à la hausse de la concentration maximale de nicotine des e-liquides permettrait à un quart des vapoteurs de réduire leur consommation d'e-liquide, et permettrait aux fumeurs d'avoir accès à un produit à risque réduit plus efficace. Malgré les promesses faites en 2013 lors des débats sur la TPD, aucun produit de vapotage à plus de 20 mg/ml de nicotine n'est disponible dans le réseau pharmaceutique en 2021.

Taxes, interdictions des arômes et monopoles de vente d'État sur la vape sont des barrières à l'arrêt tabagique dans les pays qui les appliquent. Ces mesures alimentent aussi un recours massif au marché noir ou à d'autres sources alternatives et les achats à l'étranger, avec l'insécurité sanitaire que ces situations entraînent, elles poussent plus de personnes à fumer et elles décrédibilisent les autorités politiques et sanitaires. Les États membres et l'UE doivent cesser de s'engager dans cette direction extrêmement dangereuse.

La grande majorité des consommateurs de nicotine à faible risque souhaitent que l'administration européenne fournisse des **informations honnêtes, ouvertes et accessibles** sur les alternatives de réduction des risques au tabagisme.